

Réf: Dossier N° 102883

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRICA SOLUTIONS CORPORATE » en abrégé «
ASC »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9e
TRANCHE, Lot 736, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 14/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA SOLUTIONS CORPORATE » en abrégé « ASC »

Objet :

- Sécurité incendie et électronique
- BTP, layonnage, lotissement, vente de terrain et gestion immobilière
- Froid et climatisation
- Electricité, plomberie, hydraulique et assainissement
- Production artistique et évènementiel
- Import - export, transport et logistique
- Formations
- Fournitures de bureau et articles divers
- Restauration et hôtellerie
- Promotion culturelle et touristique
- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles

et immeubles

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner
en

garantie tout ou partie des biens sociaux

- La prise en location gérance de tous fond de
commerce

- La prise de participation dans toute société
existante ou

devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et
immobilières, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9e
TRANCHE, Lot 736, Ilot 31

Dirigeant(s) : M DJAHI TAKROU ALAIN PATRICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04368 du 02/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°34881/GTCA/RC/2022 du 02/08/2022

